

15/07/2016



LIVRET D'ACCUEIL – LA CALINERIE



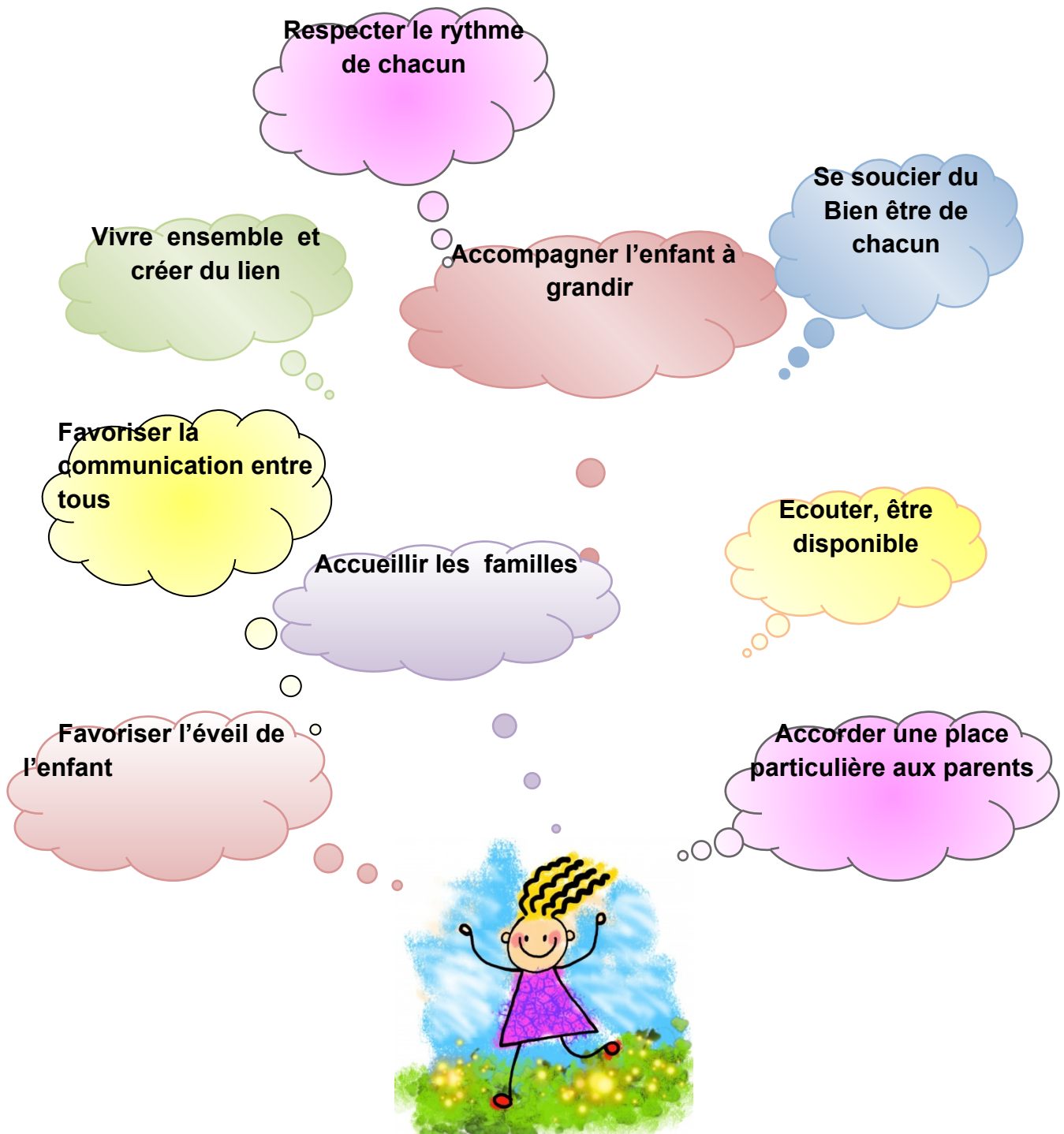
La Câlinerie est un multi-accueil qui accueille 26 enfants de 3 mois à 4 ans, en partenariat avec la PMI, les services municipaux de la ville de Bègles, le guichet unique « les loupiots », la CAF, le conseil général, la MDSI.

La rédaction de ce projet éducatif est un travail qui se base sur les réflexions de l'équipe, à partir de nos observations au quotidien, étayées par les connaissances et expériences d'une équipe pluridisciplinaire. Il est à la fois le support et le résultat de nos réflexions pédagogiques, outil en constante évolution.

Dans le souci d'associer les parents à ce projet, nous leur avons à tous permis de s'exprimer sur nos pratiques, par le biais d'un questionnaire. Ce questionnaire s'inscrit dans une démarche qualité et sera proposé tous les deux ans aux parents.

PLAN

<u>INTRODUCTION</u>	<u>P3</u>
<u>L'IMPLICATION PARENTALE</u>	<u>P 6</u>
I. l'implication parentale à la crèche	P 6
II. l'implication parentale dans l'association SAGE	P 7
<u>L'ACCUEIL</u>	<u>P9</u>
I. L'arrivée à la crèche	P9
II. L'accueil progressif	P9
III. L'accueil d'urgence	P9
IV. L'accueil au quotidien	P9
V. Le départ de la crèche	P10
VI. Mixité sociale et accueil d'enfants différents	P10
<u>LE LIEN MAISON-CRECHE : LA CONTINUE</u>	<u>P12</u>
I. Les transmissions	P12
II. Doudous et sucettes	P12
<u>LA VIE A LA CRECHE</u>	<u>P14</u>
I. Rythmes et sommeil	P14
II. L'alimentation	P16
III. Soins hygiène et sécurité	P18
<u>LE JEU</u>	<u>P20</u>
<u>LE JARDIN</u>	<u>P22</u>
<u>L'OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR</u>	<u>P25</u>
<u>L'EQUIPE</u>	<u>P27-28</u>



NOS FINALITES PEDAGOGIQUES

I. Implication parentale à la Câlinerie

Nous considérons que vous êtes, avant tout, le premier éducateur de votre enfant.

Pour cela nous souhaitons créer un endroit convivial où parents et professionnelles se retrouvent pour et autour de l'enfant.

L'échange et la collaboration nous tenant à cœur, vous pourrez tous trouver une place dans le fonctionnement quotidien de la Câlinerie.

Pour cela, nous mettons l'accent sur plusieurs points :

a. L'accueil du matin et du soir :

Vous devez vous sentir à l'aise pour nous confier votre enfant. Nous tenons à ce que vous entriez dans le lieu pour installer votre enfant, ses affaires, discuter avec un membre de l'équipe, afin de nous passer le relais. Vous pouvez investir les lieux et vous les approprier. Vous avez accès aux pièces de vie, salles de changes, salle à manger, cuisine, sanitaire des adultes.

De même lorsque vous venez chercher votre enfant. L'équipe s'organise pour que chaque parent ait un temps d'échange sur la journée de son enfant et puisse prendre le temps de se retrouver autour d'un jeu, un livre, dans le jardin, ...

Ces moments d'échange nous permettent de prendre en compte les habitudes de vie de votre enfant. Ils assurent un lien entre la maison et la Câlinerie.

b. Ateliers parents/enfants :

Vous pouvez participer à des ateliers parents/enfants. Ils peuvent faire référence aux projets ou thème de l'année : création d'un spectacle parents professionnels, ateliers création en soirée ou samedi matin, ...

Nous accueillons les parents ou autres membres de la famille (papi, mamie, oncle, tante, ...) Si vous le souhaitez vous pourrez partager un savoir, une passion, une envie avec les enfants : lecture, jardinage, musique, danse, chansons, cuisine, manipulation de l'argile, ...

Vous pouvez mener un atelier seul ou épaulé par un professionnel. Ce temps aura préalablement été pensé et discuté avec un membre de l'équipe.

c. Accompagnement aux sorties :

Nous vous solliciterons pour les sorties. Nous souhaitons que vous participiez à tous ces moments que nous proposons aux enfants. Cela vous permet de les voir évoluer dans un autre contexte que la maison ou partager des activités que vous n'auriez pas pu ou pensé faire avec votre enfant : lecture à la bibliothèque municipale, découvrir l'art dans un musée, découvrir l'école maternelle, aller au cinéma, à la ludothèque, ... De plus nous avons besoin de vous pour assurer le taux d'encadrement nécessaire pour ces sorties.

d. Temps de rencontre organisés par l'équipe :

Nous n'avons pas toujours le temps de discuter et d'apprendre à nous connaître. Alors, nous organisons des temps de réunions et de rencontres pour échanger à d'autres moments que sur les temps d'accueil de votre enfant. Vous y rencontrerez d'autres parents, échangerez sur vos vécus.

Nous mettons en place des petits déjeuners, « tea time », fête de Noël, confection de crêpes pour la chandeleur, galettes des rois à partager, ...

L'équipe peut aussi organiser des réunions à thème, des débats émanant de vos questionnements pour essayer de répondre au mieux à vos attentes.

Ceux sont aussi des moments de partage et rencontres culturels où chacun peut faire découvrir sa cuisine, son éducation, ses activités, ...

e. Participation à des commissions pour améliorer le quotidien de la structure :

Nous avons besoin de vous et de votre entourage (parents, grands-parents, oncles, tantes, ...) pour nous aider à entretenir ou améliorer le quotidien du multi-accueil.

Couturiers ? Vous pourrez nous réparer les poches à doudous ou en confectionner de nouvelles, mais aussi des pochettes pour le linge et la literie individualisée.

Bricoleur ? Vous pourrez nous aider à repeindre, visser, monter, démonter dans les pièces des étagères, mobilier utilisés par votre enfant.

Jardinier ? Le jardin est un endroit où nous avons besoin de votre aide et de vos connaissances. Vous pouvez y mettre en place des échanges de plants. Nous vous demanderons des pots et objets pour embellir le jardin. Vous pouvez venir planter, désherber, ... avec les enfants.

Pour de plus grands travaux, nous organisons en week-end des matinées bricolages ou grand ménage.

II. Implication parentale à SAGE

La Câlinerie est un multi-accueil associatif à gestion parentale. A partir du moment où vous inscrivez votre enfant sur un lieu d'accueil, vous devenez automatiquement adhérent de l'association SAGE.

Vous pouvez donc utiliser le multi-accueil pour vous investir au niveau associatif.

a. Le petit journal « Pouce et plume »:

Vous pouvez participer à la rédaction du petit journal associatif.

Vous pourrez vous informer sur les événements de votre structure d'accueil, discuter avec le personnel ou rédiger des articles sur un thème particulier (rattaché à la petite enfance, la famille, la parentalité). Vous vous retrouverez entre parents rédacteurs et déciderez des thèmes abordés. Vous écrirez des articles pour les partager avec les autres parents membres de l'association lors de la parution d'un nouveau numéro.

b. La bourse aux vêtements :

Vous êtes ou avez été membre de l'association SAGE, vous pouvez donc participer à la bourse aux vêtements de SAGE pour vendre jouets, vêtements, articles de puériculture... un bon moyen de vider ses placards, de faire de bonnes affaires et de se faire un peu de sous.

c. Le conseil d'administration :

Les professionnels vous solliciteront afin de participer et être membres actifs du conseil d'administration.

Vous pourrez vous positionner en tant qu'employeur et serez amenés à prendre des décisions collectives concernant la vie de l'association, des salariés, des événements, des budgets, ...

Vous pouvez y participer avec vos propres connaissances et compétences. Des commissions sont créées au sein du CA et sont ouvertes à tous les membres de l'association : commission projet, commission alimentation, commission communication... La commission paritaire permet d'échanger entre parents employeurs et salariés et contribue à faire évoluer l'association.

L'ACCUEIL

I. L'arrivée à la crèche – le 1^{er} accueil :

La 1^{ère} visite à la crèche est organisée par la directrice. Elle se déroule d'abord de manière individuelle, puis de manière collective. Ce temps débute par une présentation de la structure, de l'équipe, du fonctionnement ... Vous serez ensuite invités à visiter les locaux, avec un ou plusieurs membres de l'équipe.

Par la suite, un dialogue au quotidien sera nécessaire. Cet échange entre parents et professionnels sur la vie de l'enfant permettra de renforcer ce climat de confiance et ainsi mieux accueillir l'enfant.

II. L'accueil progressif

L'accueil de votre enfant va se faire de manière progressive. On peut parler de période «d'adaptation». Cette période indispensable est destinée à donner à l'enfant et à vous, parents, le temps et le soutien nécessaire pour effectuer la séparation et apprivoiser ce nouvel environnement. Ce temps permettra aussi aux professionnelles de découvrir l'enfant, ses rythmes, ses habitudes.

La durée d'adaptation est en moyenne de une à deux semaines en fonction de l'évolution de l'enfant dans ces nouvelles relations et de votre disponibilité (mais elle peut être plus courte ou plus longue selon les cas). Progressivement, l'enfant va être amené à découvrir tous les moments clés de la journée : accueil, repas, siestes, éveil, change, retrouvailles. Un professionnel référent réalise cet accueil afin qu'il y ait un interlocuteur privilégié pour l'enfant et sa famille, ce qui est réconfortant pour tout le monde. C'est le référent qui organisera les modalités de l'adaptation en veillant à respecter les étapes nécessaires et en fonction des disponibilités des deux parties (parent/professionnel). Figure repère dans un premier temps, le référent aura pour mission d'accompagner l'enfant vers les autres professionnelles.

III. L'accueil d'urgence

Il peut nous arriver d'accueillir des enfants dans une situation dite «d'urgence» (parent hospitalisé, absence de mode de garde du jour au lendemain) qui ne nous permette pas de prendre ce temps d'accueil progressif. **En fonction des places disponibles**, l'enfant sera accueilli sans contrat, sur le temps qu'il sera possible de lui octroyer.

IV. L'accueil au quotidien

Chaque matin, une professionnelle sera à votre écoute et notera vos transmissions (nuit, repas, maladie, évènement...). Ne soyez pas trop pressé !

Il est important de prendre un peu de temps pour nous donner des informations sur la vie de votre enfant à la maison, et de l'accompagner dans la crèche. Vous pouvez si vous le souhaitez lui lire une histoire, jouer un peu avec lui... sans lui laisser croire que vous allez rester! Puis la professionnelle expliquera à votre enfant que papa ou maman s'en va. Nous vous recommandons de ne pas partir sans dire au revoir à votre enfant même si celui-ci pleure, cela accentuerait son angoisse de séparation ; au contraire un bisou, un geste de la main pour dire au revoir permettront à votre enfant d'être rassuré et de mieux gérer cette absence.

Le soir, il est également nécessaire de prendre le temps des retrouvailles. C'est un moment délicat, plein de tensions et d'émotions, où chacun (parent, enfant, professionnel) peut-être «encombré» de sa journée. Le retour du parent peut aussi faire remonter chez l'enfant toutes les émotions qu'il a pu refouler depuis la séparation du matin et durant la journée. Ainsi, submergé par ses émotions, votre enfant pourra avoir une réaction inattendue, des pleurs...

Le soir, vous aurez peut-être davantage de temps pour nous parler de votre enfant; n'hésitez pas à vous installer quelques minutes, au jardin, au coin lecture pour partager un peu avec votre enfant et/ou l'équipe et lui laisser le temps de quitter la crèche.

V. Le départ de la crèche

Le départ définitif de la crèche est une étape importante. Votre enfant aura déjà passé une grande partie de sa vie à la crèche, aura créé des liens importants avec les adultes ou autres enfants. Il est primordial de bien préparer ce départ, en le verbalisant déjà, en signifiant à l'enfant que c'est la fin d'une étape (avant une autre...). Nous organisons pour cela des événements : fête de fin d'année, goûter, sortie de fin d'année... Dans la plupart des cas, ce départ est synonyme d'entrée à l'école. Nous nous efforçons aussi de faire ce lien avec l'école, par le biais de passerelles quand c'est possible ou par l'intermédiaire de discussions avec l'enfant, de livres... Ainsi l'enfant a le temps de comprendre ce qui lui arrive, à savoir : quitter définitivement ce 1^{er} lieu d'accueil.

VI. Mixité sociale et accueil d'enfants « différents »

Lieu de mixité sociale et d'intégration multiculturelle, la crèche essaie de refléter la diversité de la population du quartier. Elle est aussi un lieu d'éveil et de prévention pouvant accueillir des enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique compatible avec la vie en collectivité.

Le principe du multi-accueil est précisément de permettre l'accueil d'enfants dont les situations familiales et sociales sont variées. Le temps d'accueil pourra varier en fonction de cette situation.

L'accueil en collectivité est un vecteur de mixité sociale et la crèche s'efforce d'être un lieu où les différences ne sont pas stigmatisées. A la Câlinerie, nous menons régulièrement des actions favorisant la rencontre, l'échange et la relation avec et entre les familles.

La câlinerie est une structure d'accueil laïque. Nous y respectons les croyances et convictions des familles accueillies. Toutefois, l'expression des convictions ne portera pas atteinte au fonctionnement de la crèche, ni à la qualité de l'accueil, ni aux règles d'hygiène et de sécurité ni à la tranquillité des autres enfants.

L'accueil d'enfants différents (porteurs de handicaps, de maladies chroniques..), c'est avant tout une rencontre entre la famille et le lieu d'accueil. Si les conditions sont réunies (adaptation des locaux, qualification de l'équipe,...), nous élaborons un projet d'accueil individualisé (PAI) avec le médecin référent. Il formalise les conditions d'accueil, les modalités des intervenants si nécessaires, le traitement médical et les conduites d'urgence s'il y a lieu.

La crèche n'est pas un établissement de soins (de thérapie ou de rééducation), mais un lieu d'éveil et de socialisation qui accueille les enfants présentant un handicap en complément (ou pas) des structures sanitaires et/ou médico-sociales extérieures.

L'équipe de la Câlinerie compte dans son effectif une infirmière et une psychomotricienne qui pourront accompagner cet accueil et être un relais précieux dans le soutien et le conseil aux parents et à l'équipe. L'équipe peut également être formée aux problématiques d'accueil liées à la différence par le biais des analyses de pratique et/ou de formations externes.

Cependant, il peut arriver dans certains cas que l'accueil d'un enfant en collectivité présente des contraintes pour l'équipe et pour l'enfant qui pourraient remettre en cause cet accueil. Tout cela sera discuté avec les parents afin d'évaluer les possibilités envisageables.

LE LIEN MAISON-CRECHE : LA CONTINUITE

L'accueil d'un enfant implique le travail avec sa famille. La qualité relationnelle et la coopération entre les parents et les professionnelles est un facteur d'épanouissement de l'enfant et de réassurance de ses parents.

Le maintien des liens entre la maison et la crèche peut être favorisé par :

- **les transmissions** qui permettent de mieux comprendre les habitudes et le comportement des enfants.
- **le doudou** (sucette, objets...) qui vont faire les allers-retours entre les deux lieux, traits d'union de la relation.

I. **les transmissions :**

Les transmissions ont une fonction principale: la continuité. Elles relient des vécus différents. Pour cela nous avons besoin de toutes les informations nécessaires à la compréhension du comportement de l'enfant. Un dialogue quotidien est alors nécessaire; il ne faut pas hésiter à parler des habitudes de l'enfant, de son sommeil, de ses jeux.

Lors de l'accueil du matin, une professionnelle se rend disponible pour retranscrire les informations que vous lui donnerez (sommeil, appétit, humeur, santé de l'enfant, événements marquants). Chaque enfant sera ainsi pris en compte dans son individualité. Il est important que vous informiez l'équipe si vous avez donné à votre enfant un médicament le matin ou dans la nuit précédent son accueil. Nous pourrons ainsi suivre le protocole médical mis en place à la crèche et établi par le médecin d'établissement.

Les professionnelles sont à votre écoute. Il peut cependant arriver que plusieurs parents arrivent en même temps. Il serait regrettable de «bâcler» cet échange, essayez donc de ne pas être trop pressés !

De même, il est important de se dire au revoir, la journée finie. Nous vous invitons à aller vers une des professionnelles présentes sur le groupe de votre enfant afin que cette dernière vous raconte sa journée. Ce temps d'échange est également un temps de transition entre la crèche et la maison pour votre enfant.

II. **Doudou et sucette:**

Qu'est-ce qu'un doudou? Quel sens lui donner?

Certains enfants ont un "doudou" d'autres non. Le doudou n'est pas un objet obligatoire. L'enfant peut également amener un objet de sa maison, différent tous les jours...ou ne rien amener du tout.

Lors de la période d'accueil progressif, si l'enfant n'a pas de doudou défini et si le besoin s'en fait sentir, nous pourrons vous proposer d'apporter un t-shirt, un linge, qui favorisera le lien entre la maison et la crèche en permettant à l'enfant de se rassurer avec des odeurs connues.

Le doudou étant un prolongement du lien familial, il est un repère, une source d'apaisement.

L'enfant doit pouvoir l'utiliser quand il en a besoin, pour s'endormir, s'apaiser ou tout simplement pour câliner. Aussi, des "poches à doudou" sont installées dans la salle de vie. Elles sont personnalisées (photo de l'enfant). L'enfant y a accès librement. Les adultes amèneront

les enfants à y ranger leurs doudous dans la journée. Vous pouvez vous-même l'accompagner à déposer son doudou dans sa poche en arrivant à la crèche ou lui laisser. Il est important que l'enfant ait accès à son doudou lors des temps de séparations. Certains enfants ont une sucette. Les sucettes sont accrochées à un panneau situé au dessus des poches à doudou. L'enfant peut demander à l'adulte sa sucette quand il en a besoin. L'adulte peut également lui proposer (pour les bébés) si cela lui paraît nécessaire. Nous accompagnons l'enfant selon son âge et sa capacité à se détacher de son doudou et/ou de sa sucette. Nous essaierons autant que possible d'accompagner l'enfant à se détacher de sa tétine afin de favoriser l'expression et l'accès au langage. Cependant, il n'appartient pas aux professionnelles de sevrer l'enfant de sa tétine. Cette décision et l'apprentissage qui s'ensuit n'appartiennent qu'aux parents et/ou à l'enfant lui-même.

Nous ne sommes pas du tout pour l'utilisation d'outils de communication à distance (tels webcams) qui freinent la mise en place des processus de séparation et d'individualisation des enfants et de leurs parents. Au-delà de leur aspect intrusif ces techniques nuisent donc à l'autonomisation de l'enfant.

I. Rythmes et sommeil

Chaque enfant a son propre rythme. A vous, parents de nous en parler ! Lors de l'adaptation et tout au long de l'année.

La journée à la crèche est rythmée par différents temps forts (accueil, activités, repas, sommeil, jeux...) qui permettent à l'enfant de se repérer dans la journée et le sécurisent.

Rythme de la crèche

Pour que la journée se passe au mieux, des temps repères sont instaurés qui aident l'enfant à se poser.

Pour les plus grands, chaque matin un temps d'échanges est organisé autour d'un verre d'eau dans la salle à manger ; c'est l'occasion de se dire bonjour, de chanter ensemble ainsi que de présenter les activités du matin. Les enfants qui arrivent pendant ce temps sont accueillis par une professionnelle dans l'espace de vie.]

Avant et après le repas, un temps de jeu libre permet à l'enfant de laisser retomber la tension et l'excitation. (Ex : chansons, lecture, lego...).

Le sommeil

Dormir est un besoin vital. Le sommeil permet à l'enfant de récupérer de sa fatigue physique et nerveuse. La sieste est un moment clef dans la journée de l'enfant.

L'équipe souhaite respecter le rythme de chaque enfant. Pour cela nous devons connaître leurs habitudes d'endormissement (doudou, tétine, musique, présence de l'adulte....).

Pour se reposer l'enfant retrouvera doudou/sucette ou tout autre objet qui le sécurise cela lui permet au moment de s'endormir de se calmer et d'apaiser seul ses tensions.

L'enfant dort lorsqu'il en a besoin, nous ne réveillons pas un enfant. Son sommeil sera toujours une priorité pour l'équipe.

Chez les bébés et petits :

Les siestes se font à la demande, suivant le rythme individuel de chacun. Chaque enfant a un lit à barreaux qui lui est propre. C'est pour lui un repère. Chez les petits, les lits disposent de barreaux amovibles, afin que l'enfant, lorsqu'il est prêt, puisse entrer et sortir seul de son lit. Pour les enfants qui en ressentent le besoin, l'équipe peut installer un hamac (écharpe de

portage). Le hamac, apaisant et contenant répond à la sécurité affective et physiologique de l'enfant.

Certains enfants éprouvent des difficultés à dormir dans le dortoir. Dans ce cas-là nous les laissons dormir dans la pièce de vie, jusqu'à ce qu'ils se sentent suffisamment rassurés dans le dortoir. Si un enfant est habitué à s'endormir dans les bras à la maison, nous prenons le relais en l'accompagnant vers une autonomie à l'endormissement.

Chez les plus grands :

Après le repas, un temps de jeu et d'hygiène (change, passage aux toilettes) est proposé.

Dans les 2 dortoirs, chaque enfant a son propre drap ainsi que sa couverture. Une professionnelle est toujours présente à l'endormissement, permettant d'apaiser les éventuelles angoisses. Elle sera là également au réveil de l'enfant. De cette manière, les levers seront échelonnés et permettront des réveils dans le calme.

Au fil de l'année, l'équipe amène les grands vers une certaine autonomie. En effet, l'enfant réveillé pourra sortir de lui-même du dortoir, en ouvrant la porte.

Si un enfant ressent le besoin de dormir dans la matinée ou à un tout autre moment de la journée, un temps de repos lui sera évidemment proposé. Pour les enfants qui ne font plus la sieste, un temps calme leur sera quand même proposé pendant la sieste des autres enfants.

Les heures de siestes de chaque enfant seront notées sur les tableaux prévus à cet effet (salle d'hygiène).

II. Alimentation

Nous proposons des repas confectionnés sur place par une personne qualifiée, respectant les règles d'hygiène alimentaire. Les produits sont frais, de qualité et labellisés « AB » (agriculture biologique) pour la grande majorité.

Vous pouvez informer directement la cuisinière des évolutions alimentaires de votre enfant (sinon parlez-en à l'équipe). Selon les besoins de santé, un PAI peut être mis en place (allergies).

L'équilibre alimentaire sur le déjeuner et le goûter puis sur la semaine sera toujours respecté. Dans ce souci nous avons fait le choix de proposer un jour par semaine un repas sans viande.

Le menu est affiché chaque jour dans le hall d'entrée et disponible sur le site internet. Le menu des bébés est affiché dans la salle de vie des bébés.

Pour respecter le rythme de chaque enfant, l'organisation est différente selon les sections.

- Pour les bébés, le repas se fait à la demande, dans le lieu de vie. Les mamans désireuses de poursuivre l'allaitement maternel peuvent amener leur lait tiré (congelé ou tiré du jour à $\leq 4^{\circ}\text{C}$) en sac isotherme) ou allaiter sur place le temps qu'elles le souhaitent. Autour de la diversification alimentaire, faite en premier lieu à la maison, nous adaptons la consistance des aliments en fonction de l'âge et du goût de chacun (mixé, écrasé, en morceaux...). L'enfant est installé sur les genoux de l'adulte, dans le transat ou à table dès qu'il est en capacité de s'asseoir seul sur une chaise. Nous laissons à l'enfant libre expérience de son repas : il lui est possible de « patouiller », toucher, manger avec les doigts. Cela fait partie de son éveil sensoriel : nouveaux goûts, nouvelles textures... Nous respectons ce temps de découverte et donnons au repas le rythme souhaité par votre enfant.

Les biberons seront préparés selon le protocole mis en place.

- Chez les petits, le repas se déroule dans les lieux de vie. Les enfants sont invités à passer à table vers 11h30 et installés par 2 ou 3 selon l'autonomie de l'enfant. Ce moment permet d'apprendre à partager le repas et à réaliser l'apprentissage du lavage des mains. Nous favorisons une ambiance conviviale et l'adulte est disponible pour suivre le rythme de chacun.

L'enfant va commencer à manger seul, avec les doigts, à la cuillère ; l'adulte l'accompagne avec une 2^e cuillère.

Si un enfant dort à l'heure du repas, ses aliments sont conservés et proposés au réveil.

- Chez les plus grands :

Vers 11h30, la cuisinière présente le menu du jour. Dans la salle à manger, vos enfants s'installent autour de la table, par 3 ou 4 (un adulte par table). L'ambiance est calme et l'enfant aura l'occasion de développer son autonomie : mettre sa serviette, proposer de distribuer le couvert, se servir seul, apprendre l'usage de la fourchette et du couteau... Un gant leur est proposé en fin de repas pour se nettoyer la bouche et les mains. Les enfants sont toujours incités à goûter les aliments, nous ne les obligeons jamais. L'adulte à table s'efforcera de rendre ce temps convivial, agréable et propice aux échanges dans le but de développer le langage et l'éveil sensoriel : discussions autour de la matinée, de la consistance et couleur des aliments, des saveurs... Si un enfant dort à l'heure du repas, ses aliments sont conservés et proposés au réveil.

Nous incitons les enfants à laisser leurs doudous dans leur pochette ; si besoin il lui sera autorisé de le prendre : nous l'installerons près de lui mais pas sur la table pour l'hygiène.

Lorsqu'il est difficile pour l'enfant de rester attablé le temps du repas, nous lui proposerons de se lever un peu, ramasser un couvert, aller chercher une lingette, un gant... afin de le soulager. Pour des moments de plaisir, nous proposons régulièrement des repas « différents » : à thème, pique-nique, self-service, repas extérieurs...

Le Goûter:

Sauf situation exceptionnelle que vous nous auriez signalée, nous ne proposons pas de collation le matin.

A partir de 15h30, les enfants prennent le goûter dans la salle à manger, ou dehors si le temps le permet. La disposition des tables est variable selon les envies. Le sommeil sera toujours privilégié : si l'enfant dort au moment du goûter, nous lui proposerons un encas plus tard.

GOUTERS D'ANNIVERSAIRE :

Nous fêtons les anniversaires (gâteaux, jus de fruit). Dans un souci de diététique nous nous abstenons de donner des bonbons aux enfants. Les gâteaux d'anniversaire peuvent être faits à la crèche lors d'un atelier avec les enfants. Vous pouvez aussi les confectionner vous-même en respectant certaines règles : pas de crème, gâteaux sec (style quatre-quarts, cake...), sans éléments allergisants (fruits à coque...). Dans le cas où vous nous amenez un gâteau « fait maison », nous vous demanderons d'apporter la recette.

III. Soins, hygiène, sécurité physique et affective de l'enfant

Soins / Hygiène

Le change des enfants est réalisé au, savon et à l'eau. En cas d'irritation du siège sera appliquée une pâte à l'eau (type « Aloplastine », « Eryplast »). Il vous sera demandé une ordonnance pour l'application d'autres crèmes (Bépanthène, Mytosil, Oxyplastine...)

En cas de besoin, les auxiliaires de puériculture pourront procéder à un lavage nasal.

Nous ne pouvons administrer aucun médicament, même sur ordonnance. Seul le paracétamol sera donné en cas de fièvre suivant le protocole établi par le médecin de la crèche, à partir d'une température de 38°C. En cas de bosses ou petits bobos, nous nous référons à un protocole précis.

Sur le chemin de la propreté...

Deux principes fondamentaux sont à retenir : l'envie et l'adhésion de l'enfant d'une part, la participation des parents d'autre part.

Le pot est proposé à l'enfant s'il en manifeste le désir. Il n'y a pas d'âge idéal, pas de performances souhaitables, hormis le bien-être de l'enfant.

Il nous semble important d'échanger avec vous afin de permettre une continuité dans cet apprentissage. A partir du moment où votre enfant montrera un intérêt à cet apprentissage, et où il commencera à ne plus porter de couches, nous vous demanderons un approvisionnement suffisant en vêtements de rechange.

Bien-être corporel et sécurité affective :

L'enfant s'épanouit à partir de stimulations qu'il enregistre avec ses sens. La perception sensorielle représente un moyen essentiel pour l'enfant d'entrer en contact avec le monde extérieur :

- **Le toucher** : composante importante du soin, il va permettre, par la douceur de nos gestes, de conforter le sentiment de sécurité.
- **La manière de prendre et de porter** l'enfant : par une attitude contenante et chaleureuse Elle pourra renforcer son sentiment de sécurité. Nous pratiquons le portage en écharpe s'il s'avère rassurant pour le plus petit.
- **La verbalisation** : Les mots vont permettre à l'enfant de donner du sens à ce qu'il se passe en lui. Cela va l'aider à se comprendre lui-même, en lui fournissant des mots appropriés aux sentiments.
- **Le vivre-ensemble** : c'est d'abord par l'expression d'émotions (peur, colère, joie, tristesse) que l'enfant établit une première forme de communication avec l'entourage, qui lui permettra ensuite d'accéder au processus de socialisation. Lors de conflits entre enfants, nous les aidons

à mettre des mots sur les situations. La première intention est de signifier l'interdit, puis de sécuriser l'enfant agressé...

- La journée est rythmée de manière à ce que l'enfant puisse progressivement la comprendre et l'anticiper.
- **Le regard** : mode de relation privilégié dès le plus jeune âge, il traduit tout l'intérêt et l'attention que l'adulte porte à l'enfant

Sécurité physique des locaux

L'environnement de la crèche est objectivement sécurisé, avec un mobilier adapté pour les enfants. Les adultes sont garants de la sécurité des enfants par leur vigilance, observation, anticipation et dans le respect des taux d'encadrement.

- Des exercices d'évacuation (sécurité incendie) sont mis en place tous les trimestres

LE JEU

Jouer permet à l'enfant d'agir en apprenant, en expérimentant le monde. En jouant, il s'aventure plus loin, assouvit sa curiosité naturelle et devient de plus en plus autonome.

Nous jouons avec les enfants. Car le jeu est un outil indispensable pour entrer en relation avec l'enfant, le comprendre, communiquer avec lui, l'observer.

Nous proposons divers jeux adaptés aux enfants veillant toujours à ce qu'ils soient en sécurité affective et physique.

- **Pour les bébés :**

Dès l'ouverture, l'installation de la salle de vie est pensée de façon à ce que l'enfant puisse satisfaire son besoin de découvrir et de bouger : tapis au sol, modules de motricité, coussins, mobiles, jeux à portée des enfants. Toutefois, certains espaces (repas, tapis au sol, motricité) restent au même endroit pour leur donner des repères sécurisants.

Le bébé va d'abord découvrir son corps puis les jeux qui l'entourent. Il peut manipuler longtemps un jouet. Tous ses sens sont en éveil. Il le regarde, le touche, le goûte. Quand il aura fini de l'explorer, il le délaissera pour s'intéresser à autre chose. Nous l'accompagnons dans sa découverte en modulant l'espace et en variant les jeux.

Nous pouvons sensibiliser son ouïe par les musiques, comptines, jeux sonores. Nous proposons des objets avec différentes textures, forme et matières pour le toucher. Des espaces moteurs vont être aménagés pour favoriser les différentes étapes de son développement moteur.

Les livres sont aussi des outils dans l'éveil de leurs sens et du langage.

- **Pour les petits :**

L'espace va être aménagé différemment du fait de leurs capacités à se mouvoir plus aisément.

Un espace moteur :

Une structure et des modules de motricité sont en place pour répondre à leur besoin moteur et expérimenter de nouvelles sensations corporelles : se mettre en position debout, grimper, glisser, essayer de sauter, trouver l'équilibre. Les modules de motricités pourront évoluer en fonction du développement des enfants.

Les jeux libres :

L'enfant peut choisir de lui même le jouet qu'il aura envie de manipuler et de mettre en scène (voitures, balles, papiers bruyants, ...) Ces jeux permettent aussi d'éveiller leurs sens.

La dinette, les poupées, poussettes ... permettent de reproduire des gestes observés chez les adultes et commencer à les comprendre.

Un espace lecture :

Les livres éveillent différents sens des enfants. Ils les regardent, les manipulent, les écoutent et même les goûtent. Nous utilisons aussi cet espace pour chanter des chansons et comptines.

Au cours de la journée et en fonction du rythme du groupe d'enfant, différents jeux seront proposés. Ils peuvent être cadrés, répondant à un but précis et réfléchi par les professionnelles. Ex : des jeux de constructions, de transvasement, des jeux de cacher/coucou avec des cabanes, tissus... Des jeux d'encastrement, du dessin, les gommettes permettront de commencer à travailler de façon ludique leur motricité fine. Des espaces de créativité, de manipulations et d'expérimentations comme la peinture, la pâte à sel, le dessin, ...vont leur permettre de découvrir d'explorer de nouvelles sensations.

- **Pour les Moyens/Grands :**

Leur espace de vie est également pensé pour favoriser le jeu, tant libre que cadré. Des ateliers créatifs ou moteurs sont mis en place par l'équipe.

Les «jeux libres» :

L'enfant peut évoluer à sa guise de l'espace lecture à la dînette, aux poupées, voitures, à la ferme, aux éléments de motricités, jeux de manipulations...

L'enfant choisira le jeu qui lui permettra de répondre au mieux à son besoin du moment: jeux symbolique, motricité fine, envie de se mouvoir, imaginaire, développement du langage ...

Les «jeux cadrés» et ateliers :

Ce sont des temps que nous avons pensés préalablement afin de donner les moyens aux enfants d'expérimenter, de découvrir, de mettre leur sens en éveil, de manipuler, de se mouvoir, d'imaginer de créer. Nous avons plusieurs outils à notre disposition : dessin, encastrement, collage, peinture, construction, transvasement, jeux de ballons, déguisement, livres, comptines, jeux moteurs, ...

- **La pataugeoire :**

Proposée à tous les enfants quel que soit leur âge, la pataugeoire va permettre de jouer avec l'eau : se baigner, sentir couler l'eau, la sensation qu'elle procure, verser, vider, remplir. C'est aussi un endroit où nous pouvons laisser libre cours à notre créativité en rajoutant de la peinture, du savon, de la terre... Les enfants peuvent s'y «salir», en mettre partout. La pataugeoire est un «lieu d'expression libre».

Tous ces temps de jeux ont une fin. Afin de le comprendre et de l'admettre, nous demandons aux enfants de nous aider à ranger pour passer à autre chose. Ces temps de jeux sont des repères dans le temps et aident les enfants à structurer leur journée dans notre accueil collectif.

LE JARDIN

Le jardin de la câlinerie est un grand espace où se côtoient arbres, potagers, structure motrice et bac à sable, une cabane de rangement, un espace engazonné et une terrasse pavée.

Le jardin est avant tout un lieu d'épanouissement pour les enfants et de partage pour les familles.

Lieu d'éveil à la nature par excellence, le jardin permet une ouverture sur l'extérieur et sur la vie qui nous entoure. A travers les jeux proposés, comme le jardinage, le bac à sable, les enfants découvrent de nouvelles sensations, matières, goût, odeurs, couleurs, ...

Il permet aussi d'explorer à plus grande échelle la motricité avec les voitures, les vélos, des parcours, les ballons... Les mouvements, la voix peuvent être exploités avec plus d'amplitude.

Le jardin est un lieu d'observations, de découvertes, d'expérimentations ou d'oisiveté. Cette exploration des phénomènes naturels aide les enfants à construire leur conscience du temps, de l'espace et du vivant dans sa globalité.

Que fait-on au jardin?

** Être au jardin c'est vivre dehors, au rythme des saisons, au contact des éléments.*

Les professionnelles peuvent proposer aux enfants de sortir tout au long de l'année. L'enfant a besoin de découvrir cet espace à toutes les saisons. Pour cela nous demandons aux parents d'apporter des tenues adaptées: chapeau, crème, rechanges estivaux à la belle saison, vêtement de pluie et bottes en temps automnal.

Au printemps ou en été : des activités estivales peuvent être proposées aux enfants telles que jeux d'eau, bac à sable... pour les jeux d'eau les professionnels sont garants du respect de l'intimité des enfants (port de maillot de bain). Les repas et goûters peuvent être organisés dans le jardin.

En automne et en hiver : les activités proposées sont diverses : jeu avec les feuilles mortes, voiture et trottinette, jeu de balles, jouer dans les flaques d'eau ...

** Développer la curiosité, inviter à l'observation*

Pour explorer cet espace en toute quiétude les professionnelles veillent à la sécurité des enfants. Des activités peuvent être proposées aux enfants telles que parcours moteurs, dînette avec éléments de la nature, jeux de ballon ou cerceaux, jeux de terre, jeux d'eau....Comme à l'intérieur de la crèche, les adultes sont disponibles pour les enfants. L'adulte accompagne l'enfant dans sa découverte.

Le jardin de la câlinerie est pourvu d'éléments stables, repères pour l'enfant : le toboggan, le bac à sable, le potager, le composteur, le point d'eau, le garage à vélo...Les autres parties du

jardin sont modulables. Elles ouvrent la curiosité des petits aux grès des envies de chacun. Des tapis de sol peuvent être installés pour les plus petits avec des jouets.

* Le potager :

La diversité des productions permet aux enfants une certaine responsabilisation quant à son entretien. Le potager permet aux enfants:

- La découverte des goûts et des saveurs : goûter les productions du jardin sur le terrain.
- L'éveil des cinq sens
- Agir dans le respect de l'environnement.

Les professionnels sont sensibles à l'écologie. Nous accompagnons les enfants à prendre soin du jardin dans une démarche écologique et responsable. Pour cela nous avons un récupérateur d'eau de pluie pour arroser les plantes et semences, nous utilisons également le composteur (épluchures de légumes, herbes, feuilles...). Quant vient l'hiver nous utilisons la méthode des "jardinières en lasagne" pour protéger les semences et enrichir la terre.

* Le jardin : un espace de liberté avec ses règles.

Le jardin peut être un lieu exutoire pour l'enfant. Il peut courir, crier, mettre en jeu son corps et développer ses capacités motrices.

Ce que j'ai droit de faire : courir, crier, jouer dans les bacs de terre ou à côté, se salir, respecter les espaces de jeu : terre, eau, sable, tapis des bébés.

Ce que je n'ai pas le droit de faire : jeter de la terre ou du sable sur les copains, marcher sur le potager, se balancer sur la barre du toboggan, monter aux grillages et portillon.

La place du doudou : les professionnels invitent les enfants à ranger leurs doudous et leurs sucettes avant de sortir au jardin. Cependant l'enfant peut être amené à le réclamer dans le jardin pour se consoler, pour se rassurer... les professionnelles essayent d'apporter à l'enfant le réconfort dont il a besoin, ou de se mettre en jeu avec lui mais il peut aussi être amené à donner doudou et sucette à l'enfant. Le doudou et la sucette ne sont pas interdits dans le jardin mais d'autres solutions pour rassurer l'enfant sont possibles.

* Le jardin : une ouverture sur le quartier dans un espace sécurisé.

Du jardin, les enfants peuvent observer la vie de quartier (camion poubelle, la tonte des pelouses municipales...) ainsi, ils découvrent le rythme de vie du quartier et ses acteurs

* Place du parent : l'implication parentale à travers le projet jardin

Les familles peuvent s'impliquer dans la vie de la crèche à travers le projet jardin. Ce projet mis en place depuis quelques années à la crèche est nourri par une réflexion commune avec les familles. Il est ré-actualisable chaque année. Vous pouvez améliorer la diversité productive du potager : échanges de plants, prêts de matériels, pots, outillages... Vous pouvez également

apporter votre aide pour l'entretien du cabanon, la plantation d'un arbre, l'entretien, animer des ateliers (découverte d'un animal, atelier terre et argile, contes et histoires etc.). L'équipe est à l'écoute de vos idées et envies.

* A travers ce projet, les professionnelles souhaitent mettre en avant la rencontre des arts et de la nature : objets suspendus dans les arbres qui virevoltent, chantent aux grès des éléments, structures éphémères créées avec les enfants et/ou parents (épouvantail, totem...) et peuvent faire appel à des partenaires selon le thème de l'année et projet en cours.

Le jardin est un espace de rencontre convivial.

* Dans le jardin, vous pouvez prendre le temps de vous retrouver avec votre enfant, autour d'un jeu ou simplement vous installer dans l'herbe et l'observer. Le jardin est aussi votre lieu. C'est un espace que l'on veut convivial et à partager. Il vous permet de rencontrer d'autres parents et d'échanger avec les professionnelles.

Selon la météo, l'accueil du matin peut également se faire dans le jardin.

OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR

Nous souhaitons que La Câlinerie soit ouverte sur l'extérieur, afin de favoriser le lien social et multiplier les expériences.

Ainsi, nous organisons différentes sorties : bibliothèque, musées, joujouthèque, passerelles avec l'école du quartier, cinéma..., nous accueillons également des intervenants (danse, musique, arts plastiques...)

Au cours de l'année, nous pouvons vous solliciter pour accompagner les enfants aux diverses sorties. Sans votre participation nous ne pourrions pas proposer ces activités culturelles aux enfants.

Les sorties

- La bibliothèque : nous y allons à pieds (poussettes). La bibliothécaire nous accueille en proposant quelques lectures, puis les enfants choisissent seuls les livres qu'ils souhaitent emprunter.
- La ludothèque du centre social «l'Estey» nous reçoit une fois par mois. C'est l'occasion pour le groupe d'enfants d'explorer de nouveaux jeux et espaces. Nous en profitons pour emprunter différents jouets. Dans un premier temps, seuls les plus grands y participent puis à compter du mois de janvier c'est au tour des enfants du groupe des moyens.
- L'école maternelle du quartier «St Maurice» : L'objectif est d'accompagner l'enfant dans le passage de la crèche vers l'école. A partir du mois d'Avril, ces sorties sont l'occasion pour l'enfant de découvrir et de s'adapter progressivement à sa future école.
- Autres sorties : cinéma, spectacle, musée. Nous les organisons en fonction du thème de l'année afin d'y donner du sens.
- La sortie de fin d'année : elle est proposée à tous les enfants qui partent à l'école. C'est une matinée de découverte et de partage (parfois avec les autres crèches de l'association), avec un pique-nique.

Les intervenants extérieurs

- Les intervenants culturels: ils peuvent intervenir dans de multiples domaines (danse, poterie, éveil musical, arts plastiques...) et tout au long de l'année. C'est l'occasion de partager et d'enrichir nos pratiques professionnelles. L'équipe et l'intervenant travaillent en lien avec le thème de l'année.

- Les Professionnels des établissements spécialisés: ils viennent régulièrement à la crèche pour observer les enfants suivis et échanger avec l'équipe. Leur visite nous permet d'améliorer l'accueil de ces enfants.

Evènements

- La semaine de "l'enfant et de la famille" : organisée par des parents membre du conseil d'administration. Cette manifestation rassemble parents, enfants et professionnels autour de débats, d'ateliers sur le thème de la famille.

- "L'évènement du Printemps": organisé par les professionnelles de l'association SAGE. Nous créons différents ateliers (ludiques, créatifs, musicaux...) que nous proposons aux familles ainsi qu'aux enfants de chaque structure. Ces échanges permettent de développer la créativité des enfants des parents et des professionnelles. Un spectacle et l'intervention de professionnels en lien avec le thème choisi (musicien, plasticien...) peut être proposé.

Partenaires Sociaux

- Le Service Petite Enfance de la commune

- La Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion : Des rencontres avec le service de la Protection Maternelle et Infantile et les assistantes sociales ayant pour objectif de mettre en réseau les compétences de chacun autour de l'enfant et de la famille.

L'EQUIPE

a. Présentation de l'équipe

L'équipe est composée à 100% de personnes diplômées ou qualifiées. Elle affiche également une complémentarité certaine. Quel que soit le poste occupé, toutes les professionnelles ont pour missions d'accueillir les enfants et leurs familles dans le respect du projet de vie de l'établissement.

Elle se compose donc de :

1 directrice (EJE) à temps plein	Elle est responsable de la structure, du respect des conditions d'hygiène, de sécurité et d'épanouissement des enfants. Elle dirige l'équipe, garantit l'application du projet d'établissement. Valorise et soutient la fonction parentale.	Jordane HAU
2 EJE (Educatrices de Jeunes Enfants) (2 ETP)	Elles assurent la mise en œuvre du projet d'accueil Elles impulsent une dynamique de réflexion et d'analyse. Elles créent des projets répondant au projet social et impliquant les parents. Valorisent et soutiennent la fonction parentale.	Perrine LE PARC Camille BOURGUET
1 infirmière (0.5 ETP)	Elle met en acte ses connaissances spécifiques assurant ainsi la complémentarité des compétences dans l'équipe. A un regard global sur la santé de l'enfant. Elle réalise les menus.	Laëtitia ROBINS
1 psychomotricienne (0.4 ETP)	Elle travaille auprès des enfants, de manière individuelle ou en groupe. Peut conseiller les équipes et les guider afin de réajuster certaines de leurs interventions.	Alizée BLANC
1 auxiliaire de puériculture (1 ETP)	Elles apportent une attention particulière à l'hygiène et aux soins. Réalisent des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Valorisent et soutiennent la fonction parentale.	Annick PRIOLEAU Rebecca LAPEYRE
4 auxiliaires petite enfance (CAP petite enfance) (3,5 ETP)	Elles réalisent et effectuent des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Maryse DECLAS, Lucie BISTON Brigitte MOMBARBUS, Sylvie ARTIGALAS	
2 Aide-auxiliaire petite enfance (1 ETP)	Avec le soutien d'une professionnelle qualifiée ou diplômée, réalisent et effectuent des activités d'éveil et des soins visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant.	BÂ Rawoi NOEL Alicia
1 agent technique de collectivité (1 ETP)	Elle fait les repas et assure quelques tâches d'entretien du matériel et des locaux	Mina HASSOU

En l'absence de la directrice, la continuité de service est assurée par Perrine LE PARC, sinon par Annick Prioleau, sinon par Rebecca LAPEYRE.

L'accueil des stagiaires, des « emplois aidés » et des remplaçants

La câlinerie accueille de nombreux stagiaires. De formations différentes (EJE, CAP petite enfance, auxiliaire de vie, psychomotricien, BEP sanitaire et social, élève de 3^{ème}...), ils sont répartis dans la structure selon les besoins de leurs formations et/ou leurs projets professionnels. Nous essayons de favoriser les stages d'une durée supérieure à 15 jours afin de ne pas trop multiplier les adultes dans un groupe d'enfants et ainsi ne pas trop perturber leurs repères.

L'équipe dans sa globalité encadrera ces personnes, les conseillant, organisant des rencontres avec le tuteur, favorisant son intégration dans l'équipe mais aussi auprès des enfants et des parents.

L'association a également fait le choix de recruter des personnes en « emploi aidé » (subventionné par l'Etat) ; Ce sont des contrats renouvelables sur 2 à 3 ans. Si ces personnes sont souvent débutantes dans le métier, elles ont toutes un projet professionnel dans le domaine de la petite enfance que l'association accompagnera au mieux : par la mise en place d'un tutorat au sein des équipes, par l'aménagement d'un emploi du temps et des aides financières permettant de suivre des formations. Lorsque cela est possible, ces emplois peuvent éventuellement être pérennisés.

Lorsque l'effectif de professionnels est insuffisant (arrêts maladies, congés, formations...), l'association peut éventuellement embaucher un/une remplaçant(e). Selon son niveau d'expérience, celui-ci sera accompagné de la même façon.

b. Organisation

Il y a toujours 2 professionnelles à l'ouverture et à la fermeture dont une diplômée. Dans la journée il y a toujours 2 professionnelles pour les groupes des bébés et des petits et 3 professionnelles pour le groupe des plus grands soit un taux d'encadrement de 1 professionnelle pour 4 enfants. Au moment du repas ce taux peut aller jusqu'à 1 pour 3 enfants.

Toutes les professionnelles doivent appliquer le règlement intérieur.

CONCLUSION

Espérant que la lecture de ce document vous aura vivement intéressé(e), nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez chaque jour.

Votre implication est au cœur de nos préoccupations. Elle est l'essence même d'un enrichissement mutuel de nos compétences à tous, dont les enfants seront les premiers bénéficiaires.

Nous ne sommes pas « celles qui savent », mais nous souhaitons vous accompagner et vous encourager dans la découverte du métier de parents.

Nous insistons sur notre volonté de collaborer avec vous tout au long de l'accueil de votre enfant à la crèche.

Vos questionnements sont les bienvenus. Nous vous encourageons à nous solliciter au quotidien et souhaitons partager de nombreux moments avec vous.

L'équipe de La Câlinerie.